

# Des moyens et des bénévoles POUR SAUVER 2.000 VIES

▶ L'OMS tire la sonnette d'alarme et appelle à la lutte contre le suicide. La Belgique peine en la matière

▶ 800.000 suicides par an dans le monde. Un toutes les 40 secondes. Les chiffres publiés par l'Organisation Mondiale de la Santé sont "inacceptables", selon l'institution elle-même.

Dans un vaste rapport, l'OMS dépeint la situation de ce phénomène à l'ampleur considérable et tire la sonnette d'alarme. Elle veut faire baisser le taux de ces drames de 10 % d'ici 2020.

La Belgique est visée : le royaume fait partie, selon ces statistiques, des vingt pays les plus touchés. Un triste classement à prendre "avec des pincettes", spécifient l'OMS et le Centre de Prévention du Suicide (CPS) : "Le recensement n'est pas de la même qualité dans tous les pays."

Quelle est alors la situation belge ? Stable, dit-on au CPS, tout comme le nombre d'appels de détresse reçus (environ 18.000 par an). Ce qui n'enlève rien au constat accablant posé à l'OMS, malgré un travail de terrain et de l'ombre effectué par des associations comme le Centre de Prévention du Suicide.

**COMME SI LE** message des chiffres ne suffisait pas, un autre s'y ajoute, la méconnaissance du phénomène. Il existe encore très peu d'analyses fines sur le phénomène. Autrement dit, le recensement ressemble à un constat brut d'échec mais la Belgique peine à agir efficacement.

"Nous travaillons en partenariat avec des pays étrangers, nous avons identifié des facteurs fragilisants ou protecteurs, des entreprises nous contactent même pour mieux gérer la problématique en leur sein", souffle le CPS, mais au-delà, une volonté politique manque. Corollaire, les moyens ne suivent pas pour enrayer le fléau. Et de citer l'exemple de la France, où le suicide est considéré comme un problème de santé publique.

Mercredi, le CPS se penchera sur la problématique de la souffrance au travail, en prenant son contrepied, c'est-à-dire en dévoilant ses aspects positifs. L'espoir est d'attirer l'attention, de sensibiliser davantage. À l'instar de la nou-

velle législation relative aux risques psychosociaux, perçue comme une avancée positive même si ses effets seront complexes à mesurer.

**Pour le Centre de Prévention du Suicide, il manque une volonté politique**

Avec un rappel général : détecter la souffrance d'autrui est l'affaire de tous. Le Centre est d'ailleurs toujours à la recherche de bénévoles pour aider les personnes en détresse, qui peuvent appeler anonymement et 24 heures sur 24 le numéro gratuit 0800/32.123.

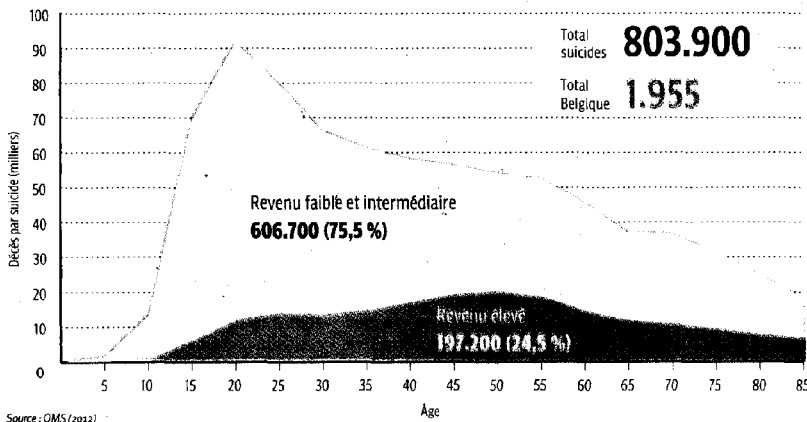
Jean-Baptiste Marchal

**STATISTIQUES**

**Taux de suicide standardisés selon l'âge (pour 100 000 habitants), hommes et femmes**



**Suicides mondiaux par âge et niveau de revenu des pays**



**Taux de suicide bruts tous âges confondus et par tranche d'âge (pour 100.000 en Belgique)**

